



La Gazette de Clairmarais

INFORMER – RELATER EN LIEN AVEC LA POPULATION

MAGAZINE SEMESTRIEL D'INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 25 MOIS D'AOÛT 2025



Table des matières

L'éditorial.....	2
Extrait des comptes rendus des conseils Municipaux	3
Réunion du 27 février 2025.....	3
Réunion du 9 avril 2025.....	4
Réunion du 3 juin 2025.....	4
Retour sur l'épisode des inondations de l'hiver 2023 - 2024	5
Monument aux morts	7
Commission Vie Locale – fêtes et cérémonies	8
Centre Communal d'Action Sociale de Clairmarais.....	9
Association Détente et Amitié.....	13
Association Saint Bernard	16
Association Lecture et Loisirs	17
Association Clairmarais Sport Organisation	19
Evènements inter-associatifs	21
Témoignage d'une vie dans le marais.....	25
Paroles de Jeunes.....	27
Les travaux dans notre Commune	30
A vos agendas ... dates à retenir	31
Le coin des recettes	32
Le coin des jeux.....	33

Le secrétariat de la mairie vous accueille

Du mardi au samedi de 8h00 à 11h55

Tel 03 21 38 08 61 – mairie.clairmarais@free.fr

Directeur de la publication : Damien Morel, Maire

Imprimé par nos soins – prochaine parution Janvier 2026



L'éditorial



Clairmaraisiennes, Clairmaraisiens,

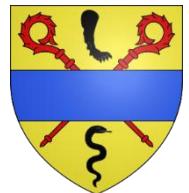
Vous tenez dans vos mains la nouvelle gazette semestrielle. L'équipe municipale a souhaité compléter la communication numérique (Facebook, site internet...) d'une communication papier, plus accessible à tous.

Une petite pensée pour Philippe Hochart, ancien conseiller municipal délégué à la communication, pour le travail qu'il a réalisé et des remerciements pour l'équipe de rédaction d'avoir accepté de relancer ce lien entre la municipalité et les habitants.

Le contenu sera plutôt classique dans le sens qu'il rendra compte de l'action municipale mais également de la vie des associations. Il s'enrichira probablement de rubriques divertissantes au fil du temps.

Bonne lecture !

Extrait des comptes rendus des conseils Municipaux



Réunion du 27 février 2025

Compte administratif et affectation du résultat

L'exercice 2024 se finalise par un excédent de fonctionnement de 61 523.21 euros et un déficit d'investissements à hauteur de 262692.92 euros.

L'affectation du résultat global tenant compte de l'exercice précédent permet de dégager un excédent de fonctionnement reporté de 232 423.39 euros (compte 002) et de capitaliser 216 187.29 euros au compte 1068.

Fiscalité directe locale

Le conseil municipal a décidé de laisser inchangés ses différents taux.

Taxe habitation (résidences secondaires) = 13.30%

Taxe foncier bâti = 37.02%

Taxe sur foncier non bâti = 35.57%

Taxes de séjour

Elle est revue pour les campings avec un abattement unique revu à 60% dès 2025.

Le tarif pour les campings passe à 0.60 euros la nuitée pour les 3, 4 et 5 étoiles à partir du 1er janvier 2026.

Tous les autres tarifs sont inchangés.

Dépenses fêtes et cérémonies

Le montant global est fixé à 11 000 euros pour le compte 6532.

Vœux = 300 euros

8 mai et médailles = 500 euros

Fête des habitants = 1200 euros

Inauguration EAC Mairie = 1000 euros

Ducasse = 1500 euros

Remise des dictionnaires = 500 euros

11 novembre et maisons fleuries = 1300 euros

Festivités de fin d'année (fête illuminations) = 2500 euros

Participation aux frais du CCAS

Elle est fixée à 47 000 euros.

Subventions aux associations

Lecture et loisirs = 1370 euros

APEI = 170 euros

Confrérie du chou-fleur = 130 euros

Croix Rouge Française - St Omer = 200 euros

Association Sportive des Handicapés Physiques de l'Audomarois = 150 euros

APPPMA - La Concorde = 150 euros

Clairmarais Sport Organisation = 1200 euros

Détente et Amitié = 1200 euros

Association Saint-Bernard - Restauration Calvaire Cimetière = 300 euros

Union Nationale des anciens combattants = 120 euros

Remplacement limiteur son - Salle Multifonctionnelle

Il a été remplacé pour un coût de 2440 euros

Nouveaux tarifs de location des salles

Pour contenir les charges liées à l'inflation et prévoir le remplacement des équipements, les tarifs ont été augmentés de 50 euros.

Tarifs disponibles en détail sur le site internet de la commune. www.clairmarais.net

Aide primo accédants - dispositif intercommunal

L'aide communale est renouvelée à hauteur de 2000 euros. (Conditions en mairie)

Réunion du 9 avril 2025

Budget 2025

Equilibré en recettes et dépenses à hauteur de 747 856,80 euros en fonctionnement et 540 795,23 euros en investissement.

Ce budget ne tient pas compte des projets de restauration des voiries inondées ni de la RD209.

Commune touristique

Le conseil demande le renouvellement de la dénomination de la commune.

Dénomination attribuée depuis par la préfecture.

Participation aux travaux de lutte contre les inondations au Rossignol

Le conseil valide le principe d'une convention avec le SmageAa actant le principe d'une autorisation de réaliser les travaux sur le domaine communal et une participation aux frais pouvant aller jusqu'à 19 mille euros.

Réunion du 3 juin 2025

Réparation suite aux inondations

Le conseil a retenu l'entreprise Ducrocq TP pour un montant de 588 500 euros HT (voies) et Marcanterra pour un montant de 295 689,80 euros pour le remplacement de la passerelle du grand Saint-Bernard.

Travaux financés à 100% par l'Etat.

Recours à l'emprunt

Même s'ils sont largement subventionnés, il faut pour payer les factures avant de toucher la plus grande partie des subventions. Le principe d'un emprunt à hauteur maximal de 400 000 euros est validé par le conseil municipal.

Aménagement de la RD209

Un projet qui pourrait coûter pas loin de 1 million d'euros en dépenses pour la commune. Le roulant est à la charge du département, la voie verte de la Capso, les trottoirs et l'enfouissement des réseaux pour les communes de Saint-Omer et Clairmarais. Le démarrage des travaux est prévu mi-août.

Passerelle du Croquart (ou de Booneghem)

La passerelle devrait être installée avant la fin de l'année par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale à côté de la passerelle métallique existante. Une convention dans ce sens a été approuvée par le conseil municipal.

Retour sur l'épisode des inondations de l'hiver 2023 - 2024



Responsabilités communales dans l'épisode ?

La commune entretient régulièrement les fossés qui sont de son ressort (chemin des murs, Rossignol, plus récemment fossé longeant le chemin du Romelaëre), la 7eme section des Wateringues intervient également au travers de son plan de gestion sur les cours d'eau plus importants.

Les riverains doivent également entretenir les berges sur leur propriété le cas échéant.

Pour résumer, les inondations ne sont pas dues à un manque d'entretien local.

Alerte et gestion de crise

- Le premier épisode a été relativement long dans sa progression, il a permis de commander et livrer au fur et à mesure sacs de sable et parpaings chez les habitants
- Très vite une cellule de contact téléphonique a suivi la situation des personnes dans les lieux touchés. En parallèle les services techniques municipaux et monsieur le Maire étaient sur le terrain pour mesurer l'évolution de la situation
- La mairie est restée ouverte au-delà des horaires habituels pour accueillir les sinistrés (mise à disposition d'une kitchenette)
- Suivi et informations diffusées sur les réseaux sociaux et Panneau Pocket (application d'alerte municipale) en complément des alertes nationales (Fr-alert)
- Mise en place ressourcerie et permanences associées (dons divers par des particuliers)
- La sécurité civile intervient et demande à certains habitants de quitter leur logement
- Le 10 novembre monsieur le maire fait évacuer la route de Saint-Omer et le chemin du Grand Saint Bernard (porte à porte + panneau Pocket)
- Dès que les cours d'eau ont baissé, la mairie a fait procéder à l'ouverture de brèches pour les casiers Sailly et Etang du moulin pour libérer des eaux les maisons touchées le plus rapidement possible
- Pompage commandé pour libérer les dernières maisons du casier Sailly (pas une obligation)

Coupure de courant

- Tout a été fait pour limiter l'impact de la grosse coupure qui a touché les secteurs de Booneghem et du Grand Brouck
- Des congélateurs ont été mis à disposition (Isnor)
- Un groupe électrogène a été installé pour reconnecter le secteur impacté
- Relance récurrente d'Enedis pour rehausser le transformateur trop bas (travaux prévus en 2026)

Solidarité des associations communales

- L'association Saint-Bernard a organisé en décembre 2023 un concert dont les bénéfices sont destinés aux sinistrés.
- Don de l'association lecture et loisirs également
- Dons au CCAS
- Dons physiques d'entreprises (boites de conserves, produits d'hygiène, matériel nettoyage...)
- Dons de machine à laver par l'association du SMETZ dont une mise à disposition à la mairie

Mise à disposition de locaux

- Bureau pour les télétravailleurs
- Bureau avec accueil psychologique (madame Rébena)
- Achat de frigo, four micro-ondes et d'un sèche-linge (financés par le Crédit Agricole Caisse Locale) mis à disposition des sinistrés

Soutien et suivi – post inondations

- Intervention de la mairie pour débloquer les situations difficiles pour les assurances avec le sous-préfet délégué
- Séances de sophrologie (madame Porquet)
- Demande de prise en charge d'une étude pour le casier de l'étang du moulin en soutien aux riverains (élément qui n'est pas de la compétence communale)
- Diffusion des aides et soutiens disponibles par tous les canaux de distribution (boite aux lettres et mains propres), panneau Pocket et réseaux sociaux
- Accompagnement administratif des habitants sur les dossiers Barnier (4 maisons seront détruites – 1 chemin du Grand Nieppe, 1 chemin de la longue Lègre, 1 route de Saint-Omer et une autre derrière le Moulin Rouge)

Rencontres avec les sinistrés

- Fin janvier 2024, première réunion avec le SmageAa pour échanger
- Juin 2024, repas de solidarité organisé par la commune et le CCAS
- 28 mai 2025, la commune accueille un atelier résilience organisé par les services de l'Etat
- 2 juillet 2025 – réunion restitution Etude Casier Etang du moulin
- Visites récurrentes de monsieur le Maire sur le terrain pour informer sur les dispositifs (MIRAPI...)



Travaux

- Juin 2025 – amélioration des écoulements au Rossignol en attendant la Zone d'Expansion de Crue (Travaux menés par le SmageAa en lien avec les communes d'Arques et de Clairmarais)
- Projet initialement porté par la commune de Clairmarais et accéléré du fait des inondations.
- Fin août 2025 – début des travaux de voiries touchées par les inondations
- Courant octobre 2025 - remplacement de la passerelle du Grand Saint-Bernard



Monument aux morts



Vous avez peut-être remarqué Jean Yves Demaret à l'œuvre sur le monument aux morts communal ?

Il est intervenu bénévolement quelques jours de manière à le restaurer avant de le remettre en couleurs.

Il a fait les recherches historiques pour tenter de coller au mieux aux couleurs du soldat de l'époque. Il y avait des variantes, c'est pourquoi les teintes ne sont pas exactement comme celles d'avant.

Merci à lui.

Une pensée spéciale pour Christian Vanheren qui l'avait déjà restauré il y a vingt ans en pleine canicule.

Une belle opération basée sur le bénévolat et sur un mécénat (une opération qui ne coutera rien à la commune).

CENTENAIRE DU BLEUET DE FRANCE : MOBILISONS-NOUS !

C'est en 1925 que le premier atelier de confection de bleuets a vu le jour à l'Hôtel National des Invalides.

Fleur qui persistait à pousser dans la boue des tranchées de la grande Guerre, signe d'espoir et de résistance face à l'adversité, le bleuet est devenu la marque de l'engagement et du soutien envers « ceux qui restent ».

Un siècle plus tard, nous célébrons 100 ans de mémoire et de solidarité au service des soldats blessés en opération, des pupilles de la nation, des orphelins de guerre, des familles endeuillées et des victimes de terrorisme.

Nos armées ont plus que jamais besoin du soutien de la Nation toute entière.

Porter le bleuet le 14 juillet, c'est leur témoigner notre reconnaissance et notre solidarité.

C'est aussi se souvenir du sacrifice de ceux qui sont tombés hier pour notre liberté.



Le 14 juillet, je porte le Bleuet !

Commission Vie Locale – fêtes et cérémonies

Les Vœux du Maire

Je remercie celles et ceux qui œuvrent de manière désintéressée au service des habitants... Les associations communales, extra-communales et l'équipe paroissiale, forces vives de la vie locale mais également l'ensemble des bénévoles qui nous aident ponctuellement lors des manifestations. »



« Être au service des habitants, c'est leur métier. Merci aux membres du personnel communal : Alexandre, Laurent, Michaël et Tony, pour leur implication dans leur travail, ils font honneur à la fonction publique.

Cérémonie du 8 mai

« Un devoir de mémoire et des décorations pour le 8 mai »



🥇 Médaille d'Honneur du Travail - Vermeil (30 ans) - Monsieur Grégory Haeuw

🥇 Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale - Alexandre Decodts (20 ans)

🥇 Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale - Patrick Prévost (20 ans de mandat)

🥇 Médaille de l'enfance et des familles - Marie-Claude Prévost

Centre Communal d'Action Sociale de Clairmarais

Le Centre Communal d'Action sociale de Clairmarais est un organisme qui assure le suivi des questions relatives à la vie sociale du quotidien et gère un certain nombre d'activités destinées aux habitants de la commune

Activités CCAS pour premier semestre 2025 :

Les activités habituelles hebdomadaires (gym seniors, baby-sport, marche nordique) tout au long de l'année scolaire,

BABY SPORT



Baby Sport



Gym Séniors



Marche Nordique

Centre aéré d'hiver en février :



49 jeunes ont participé aux activités proposées par l'équipe d'animation : Théâtre, Ninja Warrior, Parcours du combattant et découverte du métier de « Boulanger-Pâtissier ont été les éléments dominants pour cette semaine hivernale.

Centre aéré d'Avril :

43 jeunes étaient inscrits à cette session. Les activités majeures ont été : Centre aquatique Linéo, découverte d'une station Radio avec « Radio Banquise avec interview de tous

les jeunes et équipe d'animation, jeux divers, fabrication de pizzas ont été les principaux ingrédients de cette semaine qui s'est terminée par un « Goûter presque parfait ».

Le thème de l'année est Comunic'Action qui continuera à être mis à l'honneur lors des prochains centres.



Chasse aux œufs de Pâques : Chaque année, cette tradition fait le bonheur des petits et grands : une bonne soixantaine de jeunes étaient présents. Tandis que les petits avaient pris possession du terrain herbé pour trouver les œufs de même couleur, les plus grands avaient choisi la forêt pour relever les défis et participer à la course d'orientation.



Les petits ont participé aux ateliers de maquillage, la lecture d'un conte, coloriage et activités créatives avec le concours de bénévoles et des parents. Un goûter avec brioches et boissons diverses et la distribution d'œufs en chocolat ont permis à tous de clore cette belle journée avec toutes les familles réunies autour d'une même table.



Laurent, animateur action sociale, jeunesse et sport assure ce rôle de coordination pour l'organisation, la logistique des différentes activités et le contact avec les familles

Sortie de printemps pour nos seniors : mi-mai, la traditionnelle sortie de printemps s'est déroulée à la Guinguette à Tilques. Environ 40 personnes seniors ont participé à cette journée



dans la joie et la bonne humeur autour d'un repas dansant traditionnel.



Atelier Premier secours :

Le CCAS a mis en place des sessions de formation aux premiers secours (PSC1) sous le pilotage de Véronique par groupe de 10 personnes suivant le schéma suivant : -
Groupe 1 : membres bénévoles des associations (atelier réalisé en mai)
- Groupe2 : Habitants



de Clairmarais avec participation de 20€ par personne- Possibilité d'extension à d'autres groupes si personnes intéressées avec les mêmes conditions. Extension possible aux acteurs économiques non résidant dans la commune avec financement complet (65€ par personne). Ces ateliers sont assurés par les Sapeurs-Pompiers de la région de Saint-Omer.

Renseignements en mairie pour les personnes intéressées.

Projections second semestre :

- Centre aéré été (en cours) avec 59 enfants
- Colonie de vacances avec 9 adolescents départ le 1 août et retour 14 août
- Semaine bleue du **13 au 17 octobre** pour les personnes de plus de 60 ans
- Centre aéré des vacances de Toussaint fin octobre
- Arbre de Noël (cinéma et goûter pour les enfants)



Association Détente et Amitié

Petit clin d'œil au fondateur de l'association

L'Association Détente et Amitié a été créé en 2009 sous l'impulsion de Christian Lasagesse, agriculteur retraité, habitant connu de la commune. Aujourd'hui encore, même s'il a cédé sa présidence en janvier 2023 à Véronique, il participe activement à toutes les activités.

Les membres du bureau : Brigitte, Bruno, Christian, Christine, Corinne, Patrick, Martine et Véronique ont le souci de maintenir et de développer des activités de rencontre, de détente dans un climat chaleureux où l'on se sent accueilli et intégré.

Quatre activités hebdomadaires sont proposées :

Le lundi de 19h à 20h : activités de remise en forme animées par une éducatrice sportive détachée de l'AMGA à Arques.



Tout en respectant le rythme de chacun, l'objectif est d'entretenir et d'améliorer ses capacités cardio-vasculaires et ses ressources musculaires. Différents ateliers sont proposés avec ou sans matériel.

Le mardi de 14h à 18h : jeux de cartes (belote) et de société. A la demande des adhérents, les jeux de société ont repris place. De nouveaux adhérents se sont déjà fait connaître pour la saison prochaine. Même si ces activités demandent de la concentration, on y retrouve à chaque fois une ambiance chaleureuse.





Martine propose systématiquement un moment de partage autour d'un café-gâteau.

Le mercredi de 18h30 à 20h30 : (2 niveaux), cours de danse animés par Yohann et Pierrette.

Tango, Paso Doble, valse, rock, rumba, danse en ligne... il y en a pour tous les goûts. Les participants : de vrais passionnés !



Depuis 2 ans, les danseurs réalisent une démonstration lors du week-end Ducasse et nous invitent à les rejoindre sur la piste !

Le jeudi à partir de 14 heures, marche adaptée à tous :

(Changement à partir de septembre ce sera le vendredi matin) : Activité animée par Corinne et Bruno, promenade pédestre à la découverte de Clairmarais et ses environs. Chaque semaine une destination différente est proposée.

Le cadre est idéal pour vivre un vrai moment de détente et apprécier les bienfaits de la marche.



Au-delà des activités hebdomadaires, l'Association organise des événements annuels.

Le parcours du cœur mis en place par Christine, a fêté ses 50 ans cette année, il a eu lieu le 6 avril 2025

3 parcours ont été proposés : 5 km, 7,5km et 10 km.

Les 201 participants (70 de plus que l'an dernier !) ont vraiment apprécié marcher à travers la forêt sous une météo douce et ensoleillée.

Une contribution financière de 2 euros minimum a été demandée et une somme de 476 euros a été récoltée au profit de la Fédération Française de Cardiologie



Evénement à venir **Le 18 octobre 2025** : l'association organise un couscous dansant animé par la section Danse, ouvert à tous.



On vous attend nombreux sur la piste !!!

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre activité, surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Vous pouvez également venir découvrir chaque activité pendant une ou deux séances avant de prendre une décision.

L'association s'unit aussi avec les autres associations de la commune pour mettre en place des événements communs.

Association Saint Bernard

L'association Saint Bernard, ce n'est pas que le couscous annuel, même si ce rendez-vous annuel rassemble chaque année plus de 80 personnes, un vrai moment de convivialité.



Elle veille à protéger et valoriser le patrimoine communal mais également à favoriser la vie locale (organisation de concerts dans l'église).



L'association a participé au financement :

- Du vitrail patrimonial de l'église Saint Bernard,
- La réparation de l'autel Sainte Thérèse de l'église,
- La restauration de Notre-Dame de Pontmain,
- La réparation du monument dédié à sainte Thérèse à la sortie de la forêt,

Elle va concourir aux coups de cœur du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale afin de restaurer le calvaire du cimetière érigé en l'honneur de Sœur Truche en 1885.

Nous espérons que nous serons retenus. Nous bénéficions d'une subvention communale de 300 euros pour un coût estimé des aménagements de près de 5000 euros, dont 4000 euros pris en charge par le Parc.

Pascale Anselle, présidente de l'association Saint Bernard.

Association Lecture et Loisirs

Amis lectrices et lecteurs de la gazette Clairmaraisienne,
Bonjour!

Pas besoin de carte Michelin pour trouver la Bibliothèque municipale. Comme notre église, elle se situe au centre du village à proximité de la mairie.

Si certains d'entre vous connaissent bien les lieux, nous serions très heureux d'accueillir des futurs lecteurs.

La bibliothèque municipale est gérée par l'Association « Lecture et Loisirs » et quelques chiffres pour vous éclairer:

Fin d'année 2024, la bibliothèque comprenait environ 5000 ouvrages concernant plusieurs collections:



Romans Adultes, Romans policiers, Romans du terroir, Livres à gros caractères, Livres et B.D pour la jeunesse



Nous avons à cœur de renouveler régulièrement nos achats et de très nombreuses nouveautés sont à votre disposition.

En partenariat avec la BAPSO (Bibliothèque de l'Agglomération), vous pouvez consulter la liste des livres disponibles sur le Portail et réserver en ligne sur le réseau des 55 communes. Vous deviendrez des « Rats de bibliothèque » c'est-à-dire des bibliophiles assidus. !

Un service de la poste est mis à disposition pour gérer le transfert entre bibliothèques afin de vous satisfaire au mieux et mettre votre livre à disposition dans la bibliothèque de Clairmarais.

De nombreux adhérents nous ont rejoints et ont grand plaisir à venir passer un bon moment à la bibliothèque aux heures d'ouverture ci-jointes :

Mercredi de 10h à 12h et 14h30-17h

Vendredi de 16h-18h

Samedi de 10h-12h

Merci à toute l'équipe des bénévoles qui animent la vie de la bibliothèque: Anne, Dominique, Marie-France, Yviane, Jean et Michèle toujours présents pour vous accueillir et vous conseiller avec le sourire

Le 29 juin, remise d'un album B.D aux jeunes de la commune entrant en 6^{ème} à la prochaine rentrée scolaire avec le traditionnel dictionnaire offert par la Municipalité suivi du pot de convivialité.



En fin d'année, vous sera présentée une pièce de théâtre interprétée par une troupe régionale proche de Clairmarais ! Retenez bien la date : **Dimanche 14 décembre à 15h « Ces dames aux chapeaux verts » nous rendront visite.** Venez nombreux pour cette dernière séance de l'année.

Plus d'info sur le portail de la BAPSO sur <https://www.bibliotheque-agglo-stomer.fr/>

Association Clairmarais Sport Organisation

A l'initiative de Karine et Romain Lengagne qui ont rassemblé un groupe d'habitants et d'élus autour des valeurs du sport et de l'intérêt de mettre en place sur notre commune une course dans le cadre du challenge CAPSO, l'association C.S.O a été créée en 2022 et les foulées de la Brouckaillère sont devenues un moment important dans le calendrier communal aujourd'hui.



Les membres de l'association ont eu l'envie de développer et soutenir d'autres manifestations pour la vie de la commune (Cinéma en plein air, Manifestations en partenariat avec Eden 62, Eco-balades...). Un partenariat C.S.O/ Mairie de Saint-Martin Lez Tatinghem pour la réalisation du cross de la Saint Nicolas a aussi été mis en place.



Cette année, la 4e édition des foulées de la Brouckaillère, a de nouveau été un réel succès : 155 coureurs inscrits sur le 10 Km, près de 100 enfants dès 4 ans à prendre le départ dont plusieurs Clairmaraisiens pour une 1ère course.

Une marche, qui a mobilisé plus de 200 personnes a été proposée en soutien à **l'association "le souffle de Laurent"** et **955 euros leur ont été reversés**.



Chaque année des commerçants de proximité (tous ceux de Clairmarais) et des artisans s'associent à notre évènement. C'est un soutien essentiel à la réalisation de nos événements comme l'aide communale apportée (financière, technique, élus bénévoles).

C.S.O est fier de pouvoir compter sur ces partenaires qui soutiennent les initiatives locales ainsi que sur l'implication des adhérents, des bénévoles.

Lors de notre course, plus de 250 choux-fleurs du Marais et bières de Clairmarais récompensent les participants pour leur plus grand plaisir. Mais l'association, c'est de belles rencontres, des moments de partage dans les manifestations mais aussi pour leur préparation qui sont des moments de convivialité attendus des adhérents qui souhaitent tous s'investir pour la réussite des évènements porteurs de valeurs communes qui fédèrent.



Pour exemple, la préparation du ravitaillement Course c'est : 15 kg de bananes, 15 kg d'orange, 10 cakes, 10 pains d'épices (faits maison) à préparer et à présenter, 24 packs d'eau...

Il en faut des mains !



C'est un signaleur à chaque intersection ou pour guider, personnes aux inscriptions, personnes au chronométrage et arrivée (soutien de WCOD) ...
Un énorme merci aux adhérents et bénévoles qui ont été de nouveau très impliqués pour l'édition 2025.



Les prochains rendez- vous sont donnés pour le cross le 7 décembre à St Martin Lez Tatinghem ou éco-balades à venir.

C.S.O, C'est 40 adhérents !

Les membres du bureau :

Romain Lengagne : Président
Karine Lengagne : Trésorière
Marie- Pierre Havet : secrétaire
Karine Mariot : Trésorière adjointe



Les grands moments :

Les foulées de la Brouckaillère
Le ciné de plein air (buvette)
Différents Partenariat Eden 62
3 à 4 Eco balades par an
Concours de belote en binôme avec l'association Détente et Amitié,
Ducasse : partenariat avec la commune et les autres associations communales
Cross de la St Nicolas à St Martin Lez Tatinghem



Evènements inter-associatifs

Concours de belote le 26 avril 2025 :

A l'écoute de quelques habitants et adhérents des associations, Clairmarais Sport Organisation et Détente et Amitié ont mis leurs efforts en commun pour organiser un concours de belote sur la commune.

Dans un espace associatif et culturel plein à craquer ce fut une belle première édition !

Bravo à Romain et Véronique les présidents respectifs, à l'ensemble des adhérents et des participants qui ont osé l'aventure.

L'ambiance chaleureuse était largement au rendez-vous et il est très probable que cette première édition ne soit qu'un début d'une longue série



Week-end Ducasse des 8 et 9 juin 2025 :

Elaborer, planifier, orchestrer ces 2 journées de fête est toujours un challenge !

Mission réussie grâce à la mobilisation des associations clairmaraisiennes : Clairmarais Sport Organisation, Détente et Amitié, Lecture et Loisirs soutenues par la mairie et son conseil.



Au programme :

Le dimanche :

- Marche le matin pour se mettre en forme (5 et 8 km)
- Concert : Adeline Hanocq, accompagnée des danseurs de l'association Détente et Amitiés a assuré une interprétation remarquable de danses françaises et internationales



- Concert : Les Z'Ards Moniques groupe de la région de Saint-Omer nous ont emmené brillamment dans un autre univers : le monde de la pop rock.



Le lundi :

- Brocante : avec plus d'exposants cette année
- Animation assurée le midi par le groupe « hop's session » qui a permis de chanter et danser sur des chansons des années 60 à nos jours



- Exposition des Arts (Peinture, Photos, Sculpture sur bois) qui a remporté un franc succès avec une vingtaine d'exposants et « mention très bien » à Lucie HELLEBOID qui a fait frissonner le public en nous interprétant au violon des musiques de l'Est de l'Europe lors du vernissage.



Merci à tous les adhérents et les bénévoles pour leur implication et leur disponibilité pour la réussite de ces deux journées, pour ces beaux moments de partage et de vivre ensemble

Merci à tous ceux et celles qui ont participé par leur présence au soutien des associations, merci aux professionnels qui se sont investis dans la ducasse pour accueillir les habitants d'ici et d'ailleurs.



Voyage annuel du 12 juin 2025 :

Jeudi 12 juin a eu lieu le voyage annuel organisé par les associations Détente et Amitié et Lecture et Loisirs de Clairmarais.

Sous un soleil radieux et le cœur joyeux, 35 personnes ont participé à cette aventure.



Au programme :



Visite guidée de la Basilique Notre Dame et de sa crypte à Boulogne sur Mer, située dans l'enceinte des remparts de la vieille ville. Elle a été classée au titre des monuments historiques en 1982



Déjeuner chez Mémère Harlé,
un régal et une ambiance
vintage !!!



Visite guidée de la céramique de Desvres : découverte de l'histoire de la céramique, les techniques de fabrication et une étonnante collection d'œuvres d'art

Au retour de la journée, très satisfaits, les participants se sont donnés rendez-vous pour l'an prochain.

N'hésitez pas à transmettre vos idées auprès des membres des associations pour l'organisation d'une nouvelle excursion.



Témoignage d'une vie dans le marais

Thérèse et Christian Decrawer, chapeau de paille pour l'un, grand sourire pour l'autre !

Voici déjà le portrait de nos 2 figures connues parmi les plus anciens maraîchers du village de Clairmarais.

Pouvez-vous nous parler de vous ?

Thérèse sans doute plus volubile et Christian plus réservé sont sur la même longueur d'ondes pour nous parler de la vie de maraîchers.

Enfants de maraîchers, ils ont suivi leurs parents dans les marais dès le plus jeune âge et ont respiré cet air vivifiant qui ne les a jamais quittés. « *Des souvenirs, il y en a à la pelle à commencer par la Télé et sa « Piste aux étoiles » que nous allions voir chez les voisins en bateau dans le Noir* » si bien que cette peur du noir habite encore notre hôtesse à ce jour.

Dès 10 ans, Thérèse a poussé le motoculteur qui parfois s'emballait et se voyait noyée dans un bacôve déséquilibré par la vague lors du passage d'un gros bateau. Christian se souvient avoir travaillé pour des maraîchers qui lui donnaient le pourboire que son Papa s'empressait de lui réclamer à son retour. Jamais d'argent de poche, jamais de vacances et toujours le travail même après l'école Mais que du BONHEUR en famille !

Artichauts, endives, choux-fleurs, carottes, poireaux, tomates, courgettes, céleris et autres qui n'avaient plus de secrets pour eux étaient désormais leurs compagnons de route. Nos 2 amis sont intarissables sur toutes les anecdotes qui ont parsemé leur vie dans les marais depuis le plus jeune âge.

Nos 2 tourtereaux se sont connus dans leur tendre enfance, habitant à 300 mètres l'un de l'autre. Ils ne se sont plus quittés depuis et sont arrivés à Clairmarais en 1970 dans une maison datant de plusieurs siècles et qui appartenait à leurs grands-parents. Ils ont suivi leur bonhomme de chemin dans les marais auxquels ils sont attachés.

Debout 6h, 7h dans les champs et à ce jour encore, pour alimenter le magasin très fréquenté avec Thérèse fidèle au poste.

Malgré les ennuis de santé, ce Roi et cette Reine du Marais sont toujours aux manettes et hors de question d'abandonner et de ne plus rencontrer ces « Gens » qu'ils apprécient énormément.



Aujourd’hui encore, grand supporter du R.C Lens et du SCRA et même s’ils ne se déplacent plus, ils suivent leurs performances avec attention

Retraite oblige, tous les lundis ils se retrouvent avec leurs amis dans leur maison dans le marais pour la traditionnelle partie de cartes toujours très animée. Ce moment de partage est sacré dans leur emploi du temps.

Ils ont vécu la période difficile des inondations et comme tous les Clairmaraisiens se sont mis à la tâche pour remettre en ordre leur habitation et effacer les dégâts occasionnés.

Fidèles à toutes les manifestations organisées dans la commune, ils partagent avec tout le monde le plaisir d’une rencontre pour parler du « temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître »

Remerciements à nos deux amis de nous avoir ouvert leur « Boîte à secrets » avec la simplicité qui les caractérise.



Paroles de Jeunes

Nous profitons de ce « Petit journal » pour donner la parole à quelques jeunes de notre commune.

Nous remercions ces jeunes qui ont accepté de se livrer à l'exercice de l'Interview pour mieux connaître leur parcours, leurs idées, leurs aspirations en un mot leur vie sociale.

Gabriel :



Après un parcours de collégien à Arques, je suis entré au Lycée Blaise Pascal pour suivre un cursus scolaire scientifique m'amenant à l'obtention du baccalauréat.

J'aimais beaucoup les maths et mon parcours m'a amené à intégrer l'ULCO en vue de l'obtention d'un Bachelor Universitaire de Technologie « Maintenance industrielle ». Après une année d'études et réflexions sur mon orientation, j'ai tenté le concours d'entrée dans la gendarmerie.

La fonction de mon père dans la gendarmerie n'est pas étrangère à cette décision.

Je viens d'obtenir (le 11 juillet !) le fameux sésame et une nouvelle vie me tend les bras.

Je suis très heureux de cette réussite qui conforte les valeurs que je défends en comprenant l'exigence de cette fonction.

Mes distractions sont : la course d'orientation que je pratique, les sorties dans la nature, la belote, la sonorisation, en un mot : relever des défis et des challenges tout en se faisant plaisir avec mes amis.

L'amitié, le contact avec les autres, l'esprit d'équipe font partie de ma façon de vivre et enrichissent ma vie sociale. Je ne suis pas casanier et pourtant...je suis appelé à vivre dans des casernes pour ma formation sur le terrain et l'exercice de ma fonction.

Manon :

Je suis entrée en 6^{ème} à la Malassise pour terminer par le bac général que je viens d'obtenir.

Durant ma scolarité, j'ai effectué 2 stages d'immersion en milieu hospitalier qui m'ont conforté dans l'orientation que je souhaitais donner à ma carrière.

Mes affinités avec le monde médical et pour les soins dans tous les sens du terme m'ont incité à faire le choix d'entrer à l'école d'infirmières pour les 3 prochaines années.

Mon objectif final est d'accéder à un diplôme de puéricultrice en ajoutant une année supplémentaire de spécialisation. Ceci n'est que l'aboutissement de mon souhait de venir en aide au monde de l'enfance.

Mon engagement au centre aéré depuis plusieurs années est le témoin de mes choix et mes valeurs.

Outre ma scolarité, j'ai pratiqué la gymnastique, puis découvert la danse contemporaine, voire la danse moderne-jazz qui demandent un degré d'exigence dans l'interprétation.

La lecture est aussi dans mes passe-temps.

Les axes d'amélioration de la vie des jeunes dans la commune seraient ciblés sur les rencontres plus fréquentes, des échanges et discussions sur la culture et les problèmes sociétaux, des sorties culturelles en groupe.



Lou monte au filet

Notre « jeune Lou « âgée de 14 ans » vit sa jeunesse avec 2 parcours menés en parallèle : celui de la scolarité qu'elle assure avec le CNED (Centre National d'Enseignement à distance) et Acadomia (organisme d'enseignement). Les cours sont en télétravail avec professeurs comme dans les établissements classiques.

Le second est la pratique du tennis.

Cette discipline que Lou pratique en club depuis l'âge de 3 ans lui a permis de progresser rapidement pour atteindre à ce jour le niveau national puisqu'elle a intégré le groupe jeunes suivi par la Fédération Française de Tennis.

Ce statut lui permet de disputer des tournois en France et à l'étranger et ainsi découvrir d'autres pays et d'autres cultures tout en jouant contre des joueuses de niveaux différents.

C'est la loi de la compétition.

Thomas, le papa de Lou, pilote sa carrière et la logistique de cette « double vie » avec maestria et rigueur.

Outre l'exigence scolaire, Lou s'astreint à 3 heures d'entraînement par jour et 1heure de renforcement musculaire. Enfin, l'encadrement est complété par un médecin et un kiné pour éviter les pépins physiques.

A ce jour, notre jeune clairmaraisienne va suivre les cours de 3 -ème et continuer sa vie de « globetrotter » pour s'élever dans la hiérarchie du tennis en participant à des tournois à travers le monde.

Son souhait serait de pouvoir partager sa passion, son expérience, ses affinités avec d'autres jeunes de la commune et de son club pour aérer sa vie sportive et ses contraintes.



Tous nos encouragements, pleine réussite et épanouissement dans leurs vies scolaire, sportive, culturelle et sociale pour nos jeunes clairmaraisiens.

Les travaux dans notre Commune

Une large rénovation de l'éclairage public s'est terminée cette année.

L'opération avait pour but un passage au 100% LED sur l'ensemble du réseau actuel en veillant à supprimer les trous noirs (secteur benne près de l'église, résidences "le village" et "de l'abbaye", rue du Romelaëre).



Les points lumineux LED récents non pas été changés (Rossignol, domaine de la forêt et lanternes de style [carrefour église et résidence de l'abbaye]).

- 81 points lumineux revus (dont 9 créés).
 - nos 5 armoires électriques "Eclairage Public" remplacées.
 - une économie attendue des consommations supérieure à 50%.
- un projet à 59 500 euros HT financé à 80% par l'Etat, la FDE62 et le département.

Le marché a été confié à la société Eiffage Energies pour la partie travaux et Berim pour la définition et le suivi.

A noter, travaux à venir...

- Réparation des voiries inondées et de la passerelle du grand Saint-Bernard, de fin août et jusqu'à novembre 2025.
- Travaux de la RD 209 (Route de Saint Omer) à compter de mi-août 2025.

BOUQUET D'OR POUR CLAIRMARAIS

Quel plaisir de vivre dans une commune propre et fleurie, distinguée par le bouquet d'or avec les félicitations du jury.

Merci et bravo aux services techniques municipaux qui œuvrent à la tâche quotidiennement pour embellir notre commune.

Merci aux habitants et promeneurs qui régulièrement les félicitent pour un résultat dont nous pouvons être fiers.



A vos agendas ... dates à retenir

31/08/25 10h inauguration EAC Mairie

12/09/25 Fêtes des habitants EAC

18/10/25 Repas détente et amitié

09/11/25 : repas des seniors SMF

11/11/25 : Armistice EAC

05/12/25 : fête des lumières

14/12/25 : spectacle Lecture et Loisirs

20/12/25 : sortie ciné

AVIS A LA POPULATION.



Cette année, pour les fêtes de fin d'année, nous souhaitons décorer un maximum notre beau village. Pour cela nous avons besoin de vous tous ! Si vous disposez, de matériel (journaux, colle à papier, peinture acrylique de couleur, chiffons, pinceaux ...) Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, venez nous accompagner dans l'atelier du père noël.

Même si vous n'avez que peu de disponibilité, vous serez toujours les bienvenus. Nous espérons démarrer l'atelier mi-septembre et ce jusqu'à fin novembre, à raison d'une 1/2 journée par semaine.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous :

- Marie Paule 06.82.08.37.29
- Corinne 06.80.37.47.37

A l'avance merci

Marie Paule et Corinne

Le coin des recettes

BEIGNETS DE CHOUX FLEURS

Il me faut pour 6 personnes :

- 1 chou-fleur
- 3 œufs
- 150 g de farine
- 10 cl de lait
- Du persil frais
- 1 cuillère à café de curry en poudre
- Sel poivre
- Huile de friture



Préparation 10 minutes

cuisson 20 minutes

Étape 1

Détaillez le chou-fleur en bouquets. Placez-les dans une casserole remplie d'eau bouillante salée. Faites cuire une dizaine de minutes. Égouttez bien et réservez.

Étape 2

Dans un grand saladier, cassez les œufs. Ajoutez la farine en pluie tout en fouettant énergiquement pour éviter les grumeaux. Ajoutez le curry et, un peu de poivre et de persil finement ciselé. Incorporez le lait progressivement. La quantité de lait est à ajuster selon la consistance de la pâte. Elle doit napper une cuillère. Réservez la pâte à beignets.

Étape 3

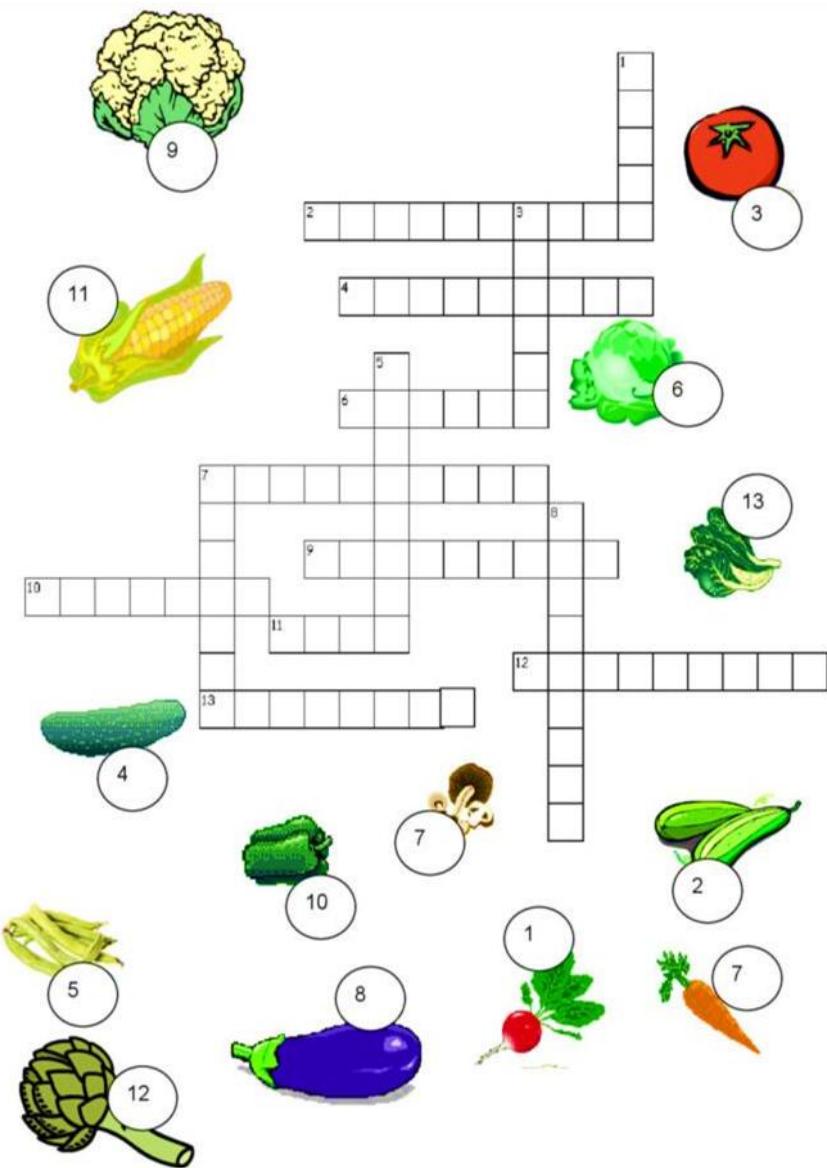
Faites chauffer l'huile dans votre friteuse ou dans une grande poêle. Trempez les bouquets de chou-fleur dans la pâte à beignets. Plongez-les dans l'huile bien chaude. Faites cuire quelques minutes jusqu'à ce que les beignets soient bien dorés. Égouttez et déposez sur du papier absorbant. Dégustez chaud.

Astuces

Confectionnez une sauce express aux yaourts et aux herbes pour accompagner ces savoureux beignets salés. Dans un bol, mélangez un yaourt à la grecque, le jus d'un citron jaune, 3 branches de coriandre et 3 branches de persil finement ciselées. Salez et poivrez. Mélangez bien. Servez la sauce bien fraîche avec les beignets de chou-fleur tièdes.

Le coin des jeux

1°) Mots croisés – les légumes du terroir



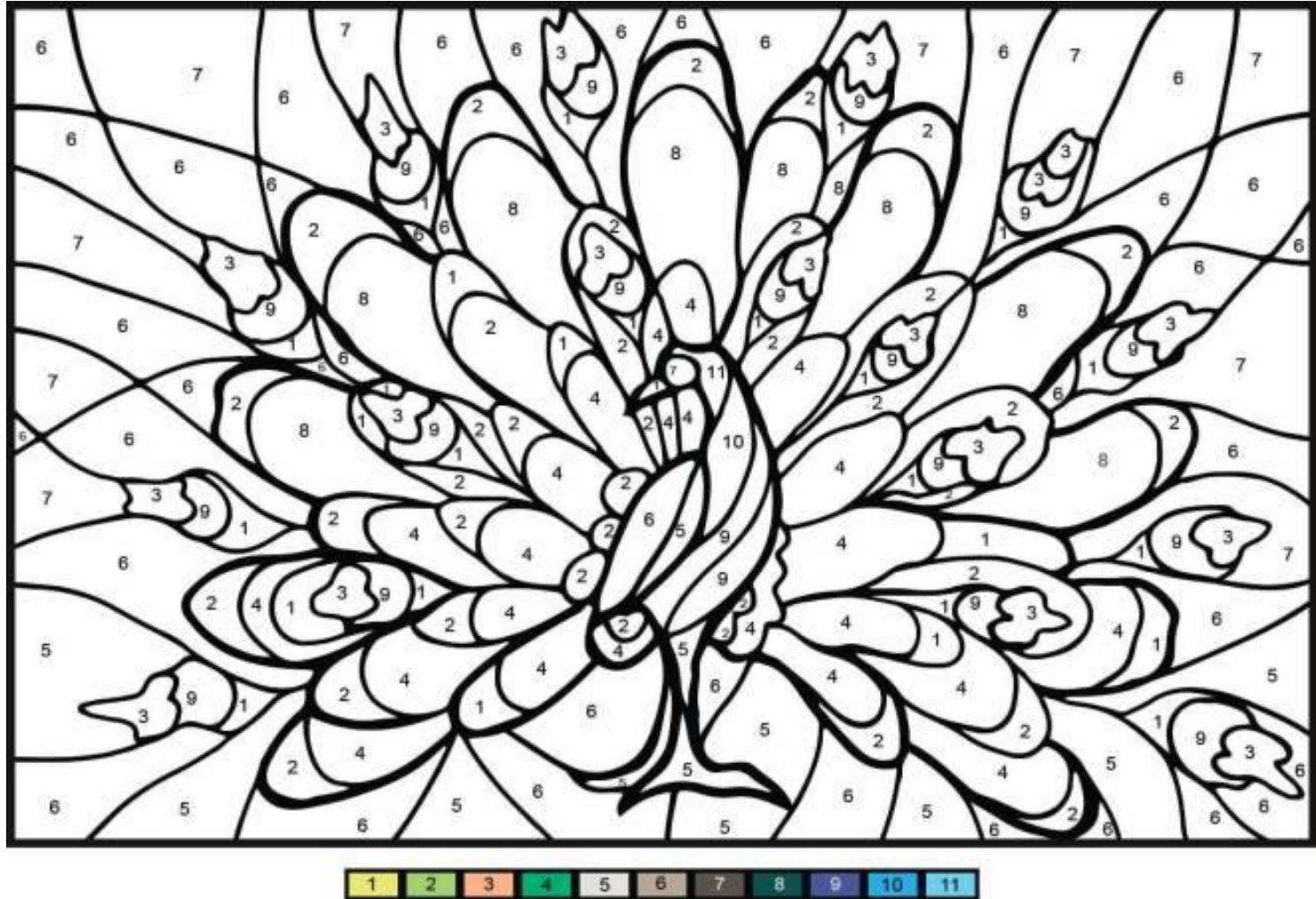
2°) Compléter ces expressions avec un fruit ou un légume

- Bête comme
- Raconter des
- Lessont cuites
- Manger lespar la racine
- C'est la fin des
- Compter pour des
- Mettre du beurre dans les
- Haut comme trois
- Avoir un cœur d'.....
- Couper la.....en deux
- Appuyer sur le.....
- Ramener sa.....

3°) Yakazu

	5		3	4		
	4			3		6
	1	3	7			2
						4
1	3					

4°) A vos crayons



Dans le cadre de l'édition de cette nouvelle gazette, il nous a semblé opportun de vous rappeler qu'une boîte à idées est à votre disposition à la Mairie ou sur le site internet : Clairmarais.net (page « nous contacter »).

N'hésitez pas à demander via la boîte à idée, les rubriques que vous souhaiteriez voir dans la gazette.

